

VOTRE CADRE DE VIE



VOTRE ENGAGEMENT

Participer à la vie de La Maison tout en vous investissant pleinement dans le plan de sortie visant votre réinsertion sociale, en respectant les valeurs et les règles de fonctionnement de notre établissement.

Vos privilèges

- Évoluer dans un environnement agréable, fraîchement rénové, chaleureux et doté d'équipements modernes ;
- Bénéficier de repas équilibrés qui respectent le Guide alimentaire canadien et qui favorisent une bonne hygiène de vie ;
- Profiter d'activités organisées pour vous ;
- Utiliser nos installations sportives et de loisirs dans le but de maintenir ou de développer votre forme physique et de nouveaux intérêts ;
- Profiter de programmes spécialisés pour vous doter des outils dont vous avez besoin pour réussir votre transition vers la vie en communauté ;
- Profiter d'un accompagnement professionnel et personnalisé ;
- Bénéficier d'horaires favorisant votre retour au travail, aux études, en société ;
- Profiter de sorties vous permettant de maintenir ou de développer des liens avec vos ressources.

Les demandes de permissions de fin de semaine doivent s'effectuer au plus tard à 10H00 le mercredi, 10 jours à l'avance. Durant votre code, vous devez respecter toutes vos conditions légales ainsi que le couvre-feu qui vous est imposé. Tout déplacement à l'extérieur du périmètre qui vous est imposé doit faire l'objet (se calcule à partir de La Maison Painchaud), au préalable, d'une autorisation écrite et être demandé dans le délai prescrit.

L'encadrement

Au cours de votre séjour à La Maison Painchaud, en fonction de votre implication, votre encadrement s'assouplira vous permettant graduellement de réintégrer la société de façon positive et productive. C'est votre implication et votre capacité à respecter l'encadrement qui détermineront l'étendue de vos privilèges dans le respect du cadre imposé par votre statut légal.

Règles de vie

- La bonne humeur est d'usage à la Maison. Vous vivez des choses difficiles, n'hésitez pas à vous confier à un membre de l'équipe. Nous vous supporterons pour relever ce défi ;
- Le respect est la base d'une vie agréable en communauté. Nous vous demandons d'interpeller les autres résidents par leur prénom ;
- Les contacts entre résidents ne sont pas permis à l'extérieur de La Maison Painchaud.

NOTRE ENGAGEMENT

Vous offrir, tout au long de votre séjour, l'hébergement, l'encadrement, le support et l'accompagnement qui favoriseront votre réinsertion sociale tout en assurant la protection de la société.

Nos valeurs

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation: nous sommes là pour vous soutenir et vous accompagner dans vos actions pour reprendre votre vie en main ;
- Privilégier le travail d'équipe: tous les intervenants de La Maison Painchaud participeront à votre cheminement ;
- Privilégier l'implication: rien n'est possible sans votre implication, en toute transparence, dans tous vos rapports avec votre équipe de gestion de cas ;
- Garantir le respect: notre approche et nos interventions seront effectuées avec respect. Nous vous demandons de partager cette valeur fondamentale avec nous et d'interagir avec l'ensemble du personnel et les résidents de la Maison avec respect ;
- Viser l'équité même dans la différence. Vous serez traités équitablement et votre cheminement sera déterminant dans l'obtention de privilèges vous menant à l'autonomie.

Vos responsabilités

DANS LA MAISON

- Vérifier les dimanches soirs, si une tâche quotidienne vous a été assignée pour la semaine à venir, l'accomplir dans les délais et faire vérifier par l'intervenant à l'accueil ;
- Veiller à garder propres les aires de vie communes ;
- Préserver la propreté de la salle de bain et de la salle de douche de votre section ;
- Nettoyer le casse-croûte après usage ;
- Respecter l'horaire de vie de la Maison.

DANS VOTRE CHAMBRE

- Veiller à ce que votre chambre demeure propre et que l'odeur y soit agréable ;
- Maintenir un niveau sonore acceptable pour les autres résidents ;
- Obtenir, au préalable, l'approbation des intervenants avant d'apporter à votre chambre des effets personnels autres que vos vêtements et vos produits d'hygiène.

DANS VOS COMMUNICATIONS

- Respecter, en toute circonstance, le personnel de La Maison Painchaud ;
- Respecter les exigences de votre encadrement: lorsque vous sortez, il est de votre responsabilité de faire vos appels de suivi tel qu'entendu avec votre intervenant ;
- Communiquer clairement et de façon précise le lieu où vous êtes, avec qui vous êtes et l'endroit où vous vous rendez ;
- Éviter de régler des problèmes personnels à l'accueil : rappelez-vous qu'il y a un temps et un lieu pour chaque chose ;
- Conserver vos pièces justificatives (factures, reçus, preuve de participation à des activités communautaires, etc.) pour présentation à votre intervenant.

Les règles étant nécessaires à la vie en communauté, celles de La Maison Painchaud ne sont pas négociables ni contestables. Dès votre arrivée chez nous, vous les acceptez automatiquement.

Un peu de vocabulaire

Être au déplacement: vous devez appeler en arrivant à votre destination et en la quittant. Vous devez aussi communiquer votre prochaine destination.

Un code: un privilège de sortie (normalement de 48 heures) qui suspend vos obligations d'appels et vous offre un moment de liberté chez une personne ressource qui collabore avec votre intervenant.

Nous espérons que cette période transitoire soit pour vous un moment privilégié qui vous permettra de faire des prises de conscience et de vous mettre en action dans le but de cheminer vers votre plein potentiel.



MAISON PAINCHAUD
«Quel que soit votre passé»